

Mairie de SENOULLAC
7 Avenue des Vignes - 81600 SENOULLAC
Tel : 05.63.41.71.98 - email : accueilmairie@senouillac.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
N° 049/2023

Le Maire de la commune de SENOULLAC

- **Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- **Vu** la délibération du conseil municipal en date du 07/07/2020 donnant au maire délégation pour traiter certaines affaires relevant normalement de l'assemblée communale,

Considérant l'état et l'âge du gyrobroyeur, dont la date de première mise en circulation est le 01/12/1996

Considérant l'offre de reprise du véhicule, formulée par M. Adelio Dias domicilié 17 place de Mauriac – 81600 SENOULLAC, reçue en mairie le 20/03/2023,

DECIDE :

de céder, le gyrobroyeur au prix de 600 € à M. Adelio Dias domicilié 17 place de Mauriac – 81600 SENOULLAC.

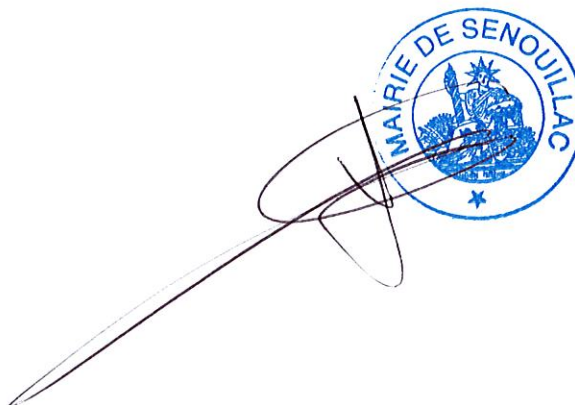
DIT :

que cette recette sera portée au budget principal exercice 2023 compte 7751.

Monsieur le Maire de Sénouillac, Monsieur le Comptable Public du Service de gestion comptable de Gaillac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **Sénouillac**, le 6 Juillet 2023

Le Maire, FERRET Bernard

A blue circular stamp of the Mairie de Sénouillac is located at the bottom right of the page. The stamp features the text 'MAIRIE DE SENOULLAC' around the perimeter and a central emblem depicting a landscape with a tree and a building. A large, dark ink signature is written over the stamp, extending from the bottom left towards the center.